## Plan stratégique 2024-2029



## Table des matières

| Vision                     | 01         |
|----------------------------|------------|
|                            |            |
| Mission                    | 01         |
|                            |            |
| Valeurs                    | 02         |
|                            |            |
| Enjeux                     | <b>0</b> 3 |
|                            |            |
| Orientation stratégique #1 | 04         |
|                            |            |
| Orientation stratégique #2 | 05         |
|                            |            |
| Orientation stratégique #3 | <b>0</b> 6 |
|                            |            |
| Orientation stratégique #4 | 07         |



### Vision



L'Association des sports des Sourds du Canada (ASSC) est une organisation qui exerce son leadership au service des athlètes Sourds et malentendants canadiens en investissant dans le développement de leurs habiletés athlétiques et en augmentant leurs chances d'accéder aux plus hautes marches du podium lors d'événements sportifs internationaux.

## **Mission**



L'Association des sports des Sourds du Canada (ASSC) est un organisme à but non-lucratif consacré au développement des athlètes Sourds et malentendants de haut niveau. L'ASSC soutient la participation des athlètes aux événements sportifs internationaux sanctionnés par le Comité international des sports pour les Sourds et le Comité panaméricain des sports pour les Sourds.



## **Valeurs**



| Excellence           | L'ASSC s'engage à soutenir les athlètes dans l'atteinte<br>de leurs objectifs et les amènent à se dépasser, tout<br>en veillant à assurer leur sécurité et leur bien-être.   |
|----------------------|--|
| Transparence         | L'ASSC s'assure de communiquer régulièrement avec<br>ses membres affiliés, ses athlètes et les membres de<br>personnel de mission des équipes nationales afin de<br>démontrer sa bonne gestion.  |
| Sens de<br>l'éthique | L'ASSC promeut des comportements irréprochables<br>au niveau du respect, de l'intégrité et de l'exercice de<br>ses différentes responsabilités.  |
| Appui inconditionnel | L'ASSC respecte la dignité et les choix de chacun(e), et reconnait que chaque personne doit être accueillie telle qu'elle est. L'ASSC s'engage à lutter contre toute forme de discrimination et à favoriser la diversité et l'équité des genres. |



## **Enjeux**



Afin de réaliser sa mission, l'ASSC doit relever plusieurs défis :

| 1 | Permettre aux athlètes de se préparer adéquatement aux compétitons internationales et d'avoir accès à un soutien suffisant. Pour cela, l'ASSC doit s'assurer d'offrir un soutien optimal des athlètes pour leur permettre un passage au niveau élite.   |
|---|---|
| 2 | Permettre aux athlètes d'exercer leur sport dans des<br>conditions qui assurent leur intégrité et leur sécurité.<br>Pour cela l'ASSC doit veiller à une pratique du sport du<br>haut-niveau saine, sécuritaire et inclusive.  |
| 3 | Veiller à la bonne collaboration et à la complémentarité des différents intervenants qui soutiennent et accompagnent les athlètes tout au long de leur parcours. Pour cela, l'ASSC doit fédérer la communauté et les différentes parties prenantes autour des athlètes Sourds et malentendants. |
| 4 | Démontrer une saine gestion basée sur des principes et<br>pratiques reconnus. Pour cela, l'ASSC doit prendre des<br>mesures pour assurer sa survie à moyen et à long termes<br>au niveau de l'administration et de la gouvernance.  |



Soutenir la progression des athlètes Sourds et malentendants vers le niveau élite



L'ASSC souhaite s'assurer que le soutien direct ou indirect qu'elle offre aux athlètes et à leur entourage leur permet de suivre un cheminement qui les amène vers la pratique du sport de haut niveau et de les préparer à concourir aux plus hautes épreuves existantes.

#### **Axes d'intervention**

## Poursuivre l'implantation du modèle de développement à long terme des athlètes

1

- Diffuser le suivi du Modèle de développement à long terme de l'athlète (DLTA) avec les partenaires de l'ASSC
- Établir une feuille de route de l'athlète et tenir une base de données à l'interne
- Consolider les processus de repérage, de sélection et d'accompagnement des athlètes, notamment auprès des athlètes de 14 à 21 ans
- Poursuivre les initiatives visant à la création d'un sentiment d'appartenance et de reconnaissance entre les athlètes Sourds et malentendants, les vétérans et l'ASSC

## Améliorer le recrutement et l'accompagnement des gérants et entraineurs Sourds et malentendants

4

- Recruter un responsable bénévole de coordination des sports (1 à 2 jours par semaine)
- Améliorer la communication interne avec les gérants et les entraineurs notamment lors des étapes de recrutement et l'annonce des événements sportifs



## Contribuer à la promotion de pratiques sportives saines, sécuritaires et inclusives



L'ASSC souhaite que l'environnement dans lequel évolue les athlètes assure leur sécurité et leur bien-être à chacune des étapes de leur parcours. L'ASSC se positionne donc comme une alliée des athlètes et s'engage activement au niveau de la sécurité sportive et de la lutte contre toute forme d'incivilité, de harcèlement et de discrimination.

#### **Axes d'intervention**

Élaborer et diffuser des lignes directrices dans le cadre de la lutte contre le dopage

## Faire connaître les règles concernant la prévention des violences (harcèlement, abus, commotions)

2

- Faire connaître le Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS), ainsi que le protocole concernant les commotions cérébrales
- Tous les 3 ans, procéder au recueil et à l'examen du vécu des athlètes Sourds et malentendants canadiens en ce qui a trait à la sécurité sportive

## Faire connaitre les initiatives liées à la promotion de la diversité

3

- Procéder à la collecte et à l'analyse annuelle des données sur l'équité des genres
- Soutenir l'organisation du camp de leadership sportif féminin
- Faire connaître et mettre en œuvre les politiques pour la diversité PANDC et pour la diversité LGBTQIA+
- Nouer des relations avec les athlètes autochtones



Améliorer la coordination entre les instances provinciales, canadiennes et internationales



L'ASSC souhaite une bonne synergie entre les différentes instances qui interviennent auprès des athlètes afin de s'assurer de soutenir leur progression tout au long de leur parcours.

#### **Axes d'intervention**

#### Faire connaître le rôle et les réalisations de l'ASSC

1

• Mettre en œuvre le plan de communication

• Faire rayonner le travail de l'ASSC lors de l'accueil d'évènements sportifs au Canada (compétitions nationales et internationales)

#### Renforcer les liens avec les fédérations sportives

2

• Fédérations sportives canadiennes

• Fédérations sportives provinciales ou locales dans les provinces qui n'en ont pas (APSS inexistantes)

## Renforcer la présence de l'ASSC auprès des instances sportives internationales

3

• Ex : Comité international des sports pour les Sourds et le Comité panaméricain des sports pour les Sourds, Fédération Internationale de basket-ball des Sourds, etc.



Poursuivre la mise en place de pratiques exemplaires au niveau de la gestion et de la gouvernance de l'ASSC

Les employés, les bénévoles, les membres et les administrateurs s'engagent à mettre en place de hauts standards en termes de gestion et de gouvernance. L'ASSC est engagée dans un processus d'amélioration continue de ses pratiques et politiques. L'ASSC vise également à fournir à ses employés et bénévoles de saines conditions de travail.

#### **Axes d'intervention**

Au niveau de la gestion financière, poursuivre la rationalisation des dépenses et la diversification des ressources financières:

- Évaluer (ou faire évaluer par une firme spécialisée) les activités collecte fonds alternatives de complémentaires à la campagne de télémarketing
- Renforcer le contrôle sur le suivi de tableaux de bord et des rapports budgétaires

Au niveau de la gestion des ressources humaines, s'assurer de la continuité des activités et du bien-être des employés:

- Élaborer le plan de relève de la direction générale et de l'adjointe administrative
- Évaluer annuellement la charge de travail

niveau gouvernance, poursuivre de la initiatives au niveau de la transparence et de la aestion des risaues :

- Réaliser annuellement l'évaluation des risques et mettre à jour le plan de contingence
- Poursuivre l'amélioration des mécanismes et outils disponibles au niveau de la reddition de comptes avec Sport Canada
- Évaluer aux 2-3 ans l'application et la pertinence des différentes politiques en vigueur



# Contactez-nous pour plus d'informations





